

## Dématérialisation des saisies de dotation en sacs de tri multiflux

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets de

Avenue St Remy  
Mairie



RUARO  
Julien  
Grand Est  
julien.ruaro@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, PAPIER,

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

Le Sydeme assure les compétences de transport et de collecte des déchets ménagers et assimilés sur un territoire regroupant 14 intercommunalités et représentant une population d'environ 381 000 habitants.

La valorisation optimale des déchets est la vocation première du Sydeme, pour cela le syndicat développe des filières adaptées à chaque type de déchet. Un système de collecte et de tri multiflux a ainsi été mis en place : il s'agit d'un concept innovant qui permet d'intégrer une collecte sélective des biodéchets.

Le système multiflux distingue 3 fractions de déchets dont chacune est associée à une couleur de sac :

- le vert pour les biodéchets,
- l'orange pour les recyclables,
- le bleu pour les résiduels.

Les différents sacs sont ensuite séparés grâce à un dispositif de reconnaissance optique avant d'être transportés vers leur exutoire pour être traités.

Afin de pérenniser le système multiflux et pour approvisionner les foyers en sacs de tri, des distributions semestrielles de sacs sont effectuées sur l'ensemble du territoire du SYDEME. En effet, les usagers se rendent aux permanences tenues par les ambassadeurs du tri afin d'y récupérer leur dotation des sacs pour une durée de 6 mois. Les mairies et les intercommunalités adhérentes au Sydeme ont également la possibilité de remettre (de manière contrôlée) un rouleau de sacs pour dépanner leurs administrés si la dotation de 6 mois n'est pas suffisante.

En 2014, le Sydeme a mis en place sur son territoire une unité de confection des sacs multiflux, afin

d'assurer son indépendance vis-à-vis des fournisseurs de sacs, sécuriser l'approvisionnement des foyers et s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au début de la généralisation du dispositif multiflux sur le territoire en 2009, l'enregistrement des informations liées à la distribution des sacs multiflux auprès des usagers était réalisé initialement sur support papier, générant un volume important de déchets (2 supports papiers utilisés : bloc de dotation initiale et bloc de redotation de sacs).

Afin d'éviter cette production de déchets, le Sydeme a dématérialisé ce recensement des foyers du territoire et mis en place une base de données informatique pour permettre un suivi instantané de la distribution des sacs auprès des usagers et éviter tout abus. Cette base de données intitulée « Sydem'base » est couplée à une carte à puce RFID : le « Sydem'pass ».

Le Sydem'pass est délivré en un seul exemplaire à chaque foyer du territoire. La dotation de sacs multiflux s'opère auprès des administrés à la seule condition de présentation de leur carte « Sydem'pass », afin de contrôler la fréquence de récupération des sacs.

Chaque intercommunalité et commune membre du Sydeme bénéficie d'un accès sécurisé à la Sydem'base. Cela représente un peu plus de 300 utilisateurs pouvant saisir des dotations et visualiser l'ensemble des informations relatives à chaque ménage. Ce dispositif permet d'établir un historique des dotations par administré afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun et de gérer la production des sacs pratiquement en flux tendus.

La mise en place de la Sydem'base et du Sydem'pass a permis également d'installer dans les déchèteries du territoire du Sydeme, des systèmes d'accès automatisés avec barrières et/ou lecteurs portatifs. Des autorisations en fonction du type de déposants ont pu être instaurées.

Ce dispositif va permettre dans un second temps, de réfléchir à la mise en place de distributeurs automatiques de rouleaux de sacs multiflux avec gestion de seuil de distribution afin de gérer au mieux les abus.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

### Objectifs généraux:

Dématérialiser les saisies de dotation de sacs de tri multiflux pour éviter la production de déchets papiers.

### Résultats quantitatifs:

Suppression des blocs-notes papiers lors des distributions des sacs de tri multiflux.

### Résultats qualitatifs :

- Réduire les déchets au niveau du recensement des foyers et du suivi de la distribution des sacs,
- Exemplarité de la collectivité,
- Meilleur suivi des usagers,
- Optimisation de la chaîne de production des sacs multiflux.

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

Opération débutée fin 2011.

Saisie des dotations effectuée durant les 700 permanences annuelles de distribution de sacs multiflux et lors des dotations de sacs en mairies et en collectivités.

### Année principale de réalisation:

2011

### Moyens humains :

Le personnel du Sydeme, le personnel des intercommunalités et des mairies.

### Moyens financiers :

- 20 000 € pour la conception et la mise en place de la base de données,
- 0,80 € la carte « Sydem'pass » (hors coût d'intervention sur la carte),
- 3 000 € pour l'hébergement annuel de la « Sydem'base »,
- 6 000 € de maintenance de la base de données.

### Moyens techniques :

Mise en place d'une base de données, de cartes à puce RFID et d'un système de lecture de cartes.

## VALORISATION

---

### Facteurs de réussite :

Cette action s'inscrit dans la démarche globale du dispositif multiflux mis en place sur le territoire du Sydeme.

### Difficultés rencontrées :

Cette dématérialisation est non seulement intéressante d'un point de vue environnemental mais aussi pratique et économique. En effet, elle nous permet d'accéder rapidement aux informations liées aux dotations en sacs des foyers et d'optimiser toute la logistique du dispositif et de mieux maîtriser les coûts de gestion de base.

### Recommandations éventuelles:

- Constitution du fichier de base grâce aux fichiers fournis par les communes et intercommunalités.
- Demander un justificatif de domicile à tout nouvel arrivant pour la délivrance d'une carte à puce.
- Prévoir le paiement de la délivrance d'une seconde carte en cas de perte ou de vol.
- Formation de tout personnel utilisant la base de données.
- Prévoir une mise à jour perpétuelle de la base de données.
- Prévoir une personne pour gérer quotidiennement la base de données et les cartes en cas de

dysfonctionnement ou autre.



Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.